

HSBC SFH (France)
Société Anonyme au capital de 113.250.000 euros
Siège social – 15 rue Vernet – 75008 Paris
SIREN 480 034 917 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2020

	Pages
Rapport d'activité du premier semestre 2020	3
Comptes semestriels clos au 30 juin 2020	10
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels clos au 30 juin 2020	36
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	38

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2020

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2020

• Evénements intervenus

L'Assemblée Générale Mixte du 27 février 2020 a approuvé un premier Supplément au *Base Prospectus* ayant pour objet l'intégration par référence du Rapport financier annuel comprenant notamment les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

L'épidémie de Covid-19, qui s'est mondialement répandue et a été classifiée en pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé en mars 2020, a déjà eu et continue d'avoir un impact significatif sur l'environnement économique dans lequel HSBC SFH (France) opère.

Les restrictions à la mobilité dans les zones touchées, l'impact manifeste sur les chaînes de valeur de l'interruption économique prolongée dans les zones impactées et la diffusion de la crise sanitaire au secteur des services s'est traduit par un affaissement de la conjoncture au premier semestre 2020.

Dans la plupart des pays et, notamment en France, des mesures d'ensemble ont été mises en place par les gouvernements afin d'apporter un soutien financier aux secteurs économiques les plus affectés par la pandémie de Covid-19. La façon précise dont ces mesures vont produire leurs effets reste encore incertaine à ce stade. L'ensemble des actions entreprises par les différents gouvernements et banques centrales, en Europe et notamment en France, sont un indicateur de la sévérité attendue du retournement conjoncturel et de l'environnement post-crise qui pourrait s'avérer, tant sur le plan commercial que réglementaire ou des risques, radicalement différents des crises passées et persister pour une période prolongée.

HSBC SFH n'a pas été impactée par la crise de Covid 19 dans la mesure où il n'était pas prévu dans le plan de financement de HSBC France d'émettre des *covered bonds* au cours du 1^{er} semestre 2020. Ainsi, la contraction du marché et la hausse des *spreads*, qui sont dernièrement revenus à un niveau proche de celui d'avant la crise sanitaire, n'ont pas été préjudiciables pour HSBC SFH. De même, s'agissant de la production des prêts immobiliers éligibles au *cover-pool*, si les mois de mars et avril ont connu une baisse de production commerciale, elle se situe au 30 juin légèrement au-dessus de ce que planifié et les demandes de moratoires de remboursement pour des crédits compris dans le *cover-pool* ont été très faibles. La capacité d'émission d'HSBC SFH n'aura été finalement que peu impactée par la crise de Covid-19. Il est rappelé que la Société ne dispose pas de personnel dédié et qu'elle a confié à HSBC France la gestion et le recouvrement des prêts et autres actifs, des obligations de financement de l'habitat et autres ressources, privilégiées ou non, qu'elle détient, et, plus largement l'ensemble des prestations nécessaires à sa gestion opérationnelle, financière, administrative, comptable, ainsi que les prestations d'audit et de contrôle nécessaires.

Ainsi, les différents départements de HSBC France à qui sont confiées les activités de HSBC SFH (France) ont poursuivi ces activités dans le cadre de la mise en œuvre des plans de continuité d'activité de HSBC France. Aucun incident opérationnel lié à la crise de Covid-19 n'a été constaté sur la période. Notamment, cette pandémie n'a eu aucun impact sur l'établissement des comptes sociaux de HSBC SFH (France) au 30 juin 2020.

• Perspectives d'avenir

HSBC SFH (France) continuera au second semestre 2020 à participer au financement à moyen et long terme de HSBC France.

HSBC France va rembourser, en date du 28 octobre 2020, à HSBC SFH (France), le prêt d'1 milliard d'euros mis en place le 28 octobre 2013, avec une maturité de 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%. HSBC France paiera les intérêts échus à cette même date du 28 octobre 2020.

HSBC SFH (France) va rembourser aux investisseurs, en date du 28 octobre 2020, l'émission de *covered bonds* d'1 milliard d'euros, d'une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer de 1,875%. Ce coupon annuel échu leur sera payé en même temps que le remboursement du principal.

FAITS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE 30 JUIN 2020

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 30 juin 2020.

RESULTATS

Au 30 juin 2020, le bilan présente un total de 4 398 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2019, le total de bilan était de 4 381 millions d'euros.

Bilan Actif

Les créances envers les établissements de crédit présentent un solde de 4 389 millions d'euros.

Ce solde comporte les encours de prêts, les intérêts courus sur prêts, les comptes courants et l'étalement des commissions d'origination.

Au 31 décembre 2019, le solde de ce poste était de 4 370 millions d'euros. Cette augmentation constatée pour un montant de 19 millions d'euros s'explique par :

- Augmentation du poste prêt à HSBC France pour 17,4 millions d'euros, correspondant aux intérêts courus.
- Diminution du poste commissions d'origination de 2,07 millions d'euros, dû à l'amortissement normal des commissions d'origination.
- Diminution du poste trésorerie pour 1,1 million d'euros principalement expliqué par le Fonds de Résolution Unique.

Les autres actifs présentent un solde de 514 mille euros. Le solde du compte augmente de 29 mille euros par rapport au 31 décembre 2019.

Les comptes de régularisation à l'actif présentent un solde de 8,9 millions d'euros, pour rappel le solde du compte au 31 décembre 2019 était de 10,2 millions d'euros.

Ce poste comporte les étalements des primes et des frais d'émissions.

La baisse de 1,27 million d'euros constatée s'explique par l'activité courante :

- amortissement des primes d'émission pour 0,6 million d'euros
- amortissement des frais d'émission pour 0,6 million d'euros

Bilan Passif

Les dettes envers les établissements de crédit présentent un solde nul, tant au 30 juin 2020 qu'au 31 décembre 2019. Ce poste prend en compte l'emprunt auprès de HSBC France concernant le dépôt réglementaire réalisé dans le cadre des 180 jours précédant l'échéance finale d'une émission. La société n'a pas d'émission rentrant dans ce cadre.

Le solde des dettes représentées par un titre est de 4 282 millions d'euros, au 30 juin 2020, contre 4 265 millions d'euros, au 31 décembre 2019.

Ce solde comporte les encours et intérêts courus des émissions de *Covered Bonds*.

L'augmentation de 17,4 millions d'euros s'explique par l'étalement normal des intérêts courus.

Les comptes de régularisation au passif, qui présentent un solde de 2 millions d'euros, comprennent notamment les intérêts/commissions perçus d'avance, pour 1,5 million d'euros et les charges à payer de frais généraux pour un montant de 0,5 million d'euros.

Le capital social de la société est demeuré inchangé à 113,25 millions d'euros au cours de l'exercice et les réserves se montent à 390 mille euros.

Suite à la distribution d'un dividende de 0,8 million d'euros par la société au titre de l'exercice 2019, le report à nouveau s'élève à 198 mille euros.

Compte de résultat

Au titre du premier semestre 2020, la Société a réalisé une perte s'élevant à 0,026 million d'euros.

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- Les intérêts et produits assimilés qui comprennent les intérêts sur le prêt consenti à HSBC France et l'étalement des commissions d'origination. Le solde du poste s'élève à 28,2 millions d'euros.
- Les intérêts et charges assimilés qui incluent les coupons payés aux investisseurs, l'étalement des primes d'émissions et décotes des émissions ainsi que les intérêts sur compte courant, présentent un solde de -27,9 millions d'euros.
- Le poste Commissions présente un solde de 1,1 million d'euros, il contient les commissions de financement facturées annuellement à HSBC France.

Le produit net bancaire s'élève à 1,4 million d'euros au 30 juin 2020, présentant une légère baisse de 0,09 million d'euros par rapport au 30 juin 2019.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 1 168 mille euros, contre des charges générales d'exploitation s'élevant à 943 mille euros au 30 juin 2019. L'augmentation des charges découle principalement de l'augmentation de la cotisation au Fonds de Résolution Unique.

La perte nette après impôt s'élève à 0,026 million d'euros au 30 juin 2020.

Cover pool

La garantie reçue et comptabilisée au 30 juin 2020 s'élève à 5 199 781 954 euros.

Les actifs composant cette garantie présentaient les principales caractéristiques suivantes au 30 juin 2020 :

Caractéristiques principales du coverpool au 30/06/2020	
Total Capital Restant dû	5 199 781 954 €
Nombre de prêts	47 383
Nombre d'emprunteurs	37 575
Encours moyens	109 739
Ancienneté moyenne (mois)	57,47
Durée de vie résiduelle (mois)	120,97
% prêts garantis par hypothèque 1er rang	9,89%
% prêts garantis par le crédit logement	90,11%
Ratio moyen du montant de l'emprunt sur la valeur du bien acquis (non indexé)	51,9%
Ratio moyen du montant de l'emprunt sur la valeur du bien acquis (indexé)	47,5%
% taux fixe	100,0%

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2020

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
HSBC France	7 549 999	99,9999
Personne physique	1	Non significatif

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

• Risque de crédit

Différents postes du bilan de HSBC SFH (France) sont soumis à un risque de crédit, notamment sa trésorerie et les crédits tant en régime permanent qu'en cas de transfert du collatéral.

En régime permanent, le bilan de HSBC SFH (France) est principalement exposé à sa maison-mère :

- La trésorerie de HSBC SFH (France), correspondant à l'investissement de ses fonds propres, est constituée de dépôts à vue dans les livres d'HSBC France. Ce dépôt est soumis à une contrainte de notation minimale décrite dans le prospectus du programme SFH (note long terme A par Standard & Poor's et note court terme P-1 par Moody's).

- L'autre composante majeure de l'actif de HSBC SFH (France) en régime permanent est l'ensemble des prêts à HSBC France répliquant les caractéristiques des obligations de financement de l'habitat (OH) émises. Le risque de crédit afférent est considéré comme faible tant que HSBC France respecte les contraintes imposées par le programme d'OH (note long terme BBB par Standard & Poor's et risque de contrepartie Baa2 par Moody's). Ce risque est par ailleurs atténué par le portefeuille de prêts immobiliers apporté en garantie par HSBC France à HSBC SFH (France), avec une surcollatéralisation minimale de 114% (tel qu'exposé dans l'*Asset Cover Test*¹ publié mensuellement²).

En cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH (par exemple, défaut ou baisse de la note de HSBC France sous un certain seuil), HSBC SFH (France) pourra accéder à la propriété des actifs sous-jacents et aux flux de trésorerie générés par ces actifs. Le risque de crédit résiduel proviendra donc du portefeuille de crédits immobiliers transféré, lui-même atténué par les garanties octroyées directement ou indirectement sur les créances. Les prêts apportés par HSBC France sont composés à 90,1% de prêts cautionnés par Crédit Logement et à 9,9% par des prêts hypothécaires à fin juin 2020. La Société contrôle mensuellement différents indicateurs de risque de crédit sur le portefeuille de couverture, notamment la probabilité de défaut à un an évaluée sur les modèles internes et le ratio *Loan-To-Value* (LTV).

- **Risque de taux, de change et risque de marché**

Risque de taux

En régime permanent, les prêts accordés par la Société à HSBC France répliquent les conditions d'émission des obligations sécurisées en taux et en maturité. Le risque de taux résiduel est considéré comme négligeable au regard du montant des fonds propres de la structure.

Conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque structurel de taux, notamment la projection des positions à taux fixe issues de tous les postes du bilan par transparence (en considérant le portefeuille de couverture en lieu et place des prêts octroyés à HSBC France). Le bilan est décomposé comme suit :

- Les obligations sécurisées servent toutes un coupon à taux fixe.
- Les prêts immobiliers composant le portefeuille de couverture sont tous à taux fixe depuis novembre 2016.
- La trésorerie est placée sur un compte de dépôt à vue considéré comme non rémunéré (les commissions facturées par HSBC France en raison du contexte de taux négatif sont couvertes à due proportion par la commission de financement facturée à HSBC France).
- Les fonds propres, la dette de restitution et les comptes de régularisation sont assimilés à des postes à taux fixe (non rémunérés).

Il en résulte un gap structurel à taux fixe nul sur la durée de vie résiduelle des obligations sécurisées.

La modification du programme SFH actée le 24 novembre 2016 a retiré le mécanisme de couverture du risque de taux d'intérêt à l'aide de swaps (*Hedging Strategy*). Toutefois, la documentation contractuelle des émissions réalisées avant cette date prévoit l'activation de ce mécanisme en cas de franchissement par la note de HSBC France de seuils convenus avec les Agences de Notation. Dans ce cas, HSBC SFH (France) conclura une couverture à travers deux séries d'instruments à terme :

- une série de couvertures de taux avec une ou des contrepartie(s) externe(s) bénéficiant d'une notation compatible avec la notation du Programme pour couvrir les risques de taux (et de change, le cas échéant) entre les prêts immobiliers représentant le « *Borrower Collateral Security* » et les « *Covered Bonds* » ; et
- une autre série de couvertures de taux miroirs (« *back-to-back* ») à ceux visés ci-dessus avec HSBC France pour couvrir les risques de taux entre le « *Borrower Collateral Security* » et les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France.

¹ Test dérivé des méthodes d'évaluation des agences de notation, prenant en compte les obligations sécurisées, les actifs de couverture après décote (cf. *asset percentage*), la trésorerie et les coûts de portage.

² *Asset percentage* fixé à 90% depuis décembre 2017 contre un maximum de 92,5% selon le *base prospectus*.

Risque de change

En régime permanent, les prêts accordés par la Société à HSBC France sont libellés dans la même devise que les obligations sécurisées. Tous les postes du bilan sont en Euros, suite au remboursement en avril 2019 de la dernière tranche de *covered bonds* libellée en Francs Suisses (CHF).

Conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'une mesure du risque structurel de change sur le bilan par transparence (en considérant le portefeuille de couverture en lieu et place des prêts octroyés à HSBC France) et d'une limite d'exposition par devise. La position structurelle de change de chaque devise est soldée vers la salle des marchés de HSBC France dès qu'elle approche la limite et au moins tous les 6 mois.

Risque de marché

Conformément à son objet social limité, HSBC SFH (France) n'a aucune activité de marché autre que l'émission des *covered bonds* et le remplacement des ressources ainsi levées auprès de HSBC France à des conditions identiques.

• Risque de liquidité

Le programme HSBC SFH (France) prévoit, pour chaque émission, un adossement parfait entre le prêt fait avec la maison-mère et la série d'obligations émises (« *Back-to-back* »). En régime permanent, HSBC SFH (France) ne s'expose donc à aucun risque de liquidité.

Par ailleurs, conformément à la réglementation des Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque de liquidité à 180 jours par transparence, c'est-à-dire par mesure des flux de trésorerie issus du collatéral. Ces états sont établis en conformité avec les instructions ACPR de décembre 2014 relatives notamment au besoin de liquidité à 180 jours. Conformément à ces mêmes textes, en cas d'apparition d'une impasse en liquidité (revenus perçus du collatéral – passif à payer < 0) dans les 180 jours, HSBC France devra constituer un gage espèces d'un montant équivalent à l'impasse. En sus, en cas de dégradation de la notation de la maison-mère sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation intervenant dans les 180 jours avant le paiement d'une série, la maison-mère devra constituer un gage espèces de montant équivalent à l'échéance (*Pre-Maturity Test*). Au 30 juin 2020, la structure n'a aucun besoin de liquidité dans les 180 prochains jours :

- Situation initiale de trésorerie : 115 457 M€ (compte à vue, pas de compte à terme, pas de titres) ;
- Autres valeurs de remplacement : néant (pas de gage-espèce) ;
- Flux provenant des actifs apportés en garantis : +492 129 M€ ;
- Paiements d'intérêts, remboursement de principal et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : -1 043 750 M€ ;
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : +235 248 M€ (fin de période) ;
- Contrat cash entre HSBC France et HSBC SFH : 400M€.

L'ALCO réunit mensuellement les acteurs chargés de la réalisation des opérations (Trésorerie), de l'élaboration des états de reporting et de la surveillance (Direction Financière). Ce comité est chargé de piloter les ratios de liquidité, de préparer le plan de financement, d'étudier les sources de financement alternatives et de traiter de tout sujet relatif à la liquidité du groupe HSBC en France. HSBC SFH (France) est inclus dans le périmètre de l'ALCO HSBC France. Ce comité contrôle en particulier, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), dont la limite interne est fixée à 120% depuis 2018 dans le *Risk Appetite Statement* de HSBC France. Au 30 juin 2020, le LCR de HSBC France est supérieur à la limite interne et celui de HSBC SFH (France) était non significatif compte tenu des modalités spécifiques de calcul propres à ce type de structure. HSBC SFH (France) est également dans le périmètre des indicateurs consolidés suivis par le département *Asset, Liability and Capital Management* (ALCM) de la Direction Financière.

- **Risques opérationnels**

Conformément à ses statuts, HSBC SFH (France) ne dispose pas de ressources humaines ou techniques propres. Les processus sous-jacents à son activité sont confiés à HSBC France au travers d'une convention d'externalisation et de mise à disposition de moyens et de ressources. Cette convention précise notamment l'extension des dispositifs de contrôle permanent, de contrôle périodique et de conformité de HSBC France aux tâches exécutées pour le compte de HSBC SFH (France).

HSBC SFH (France) est exposée à plusieurs types de risques opérationnels et notamment :

- le risque opérationnel lié au processus de conservation des documents et des données ainsi qu'à la capacité à les restaurer en assurant l'intégrité et la complétude dans les délais rapides ;
- le risque lié à la qualité et la fiabilité des données ainsi qu'à leur exhaustivité ;
- le risque opérationnel d'exécution lié aux changements, évolutions de processus, systèmes et organisation ;
- le risque informatiques notamment lié à la sécurité, la résilience, la mise à jour des systèmes et des infrastructures ;
- risque lié à la sécurité de l'information ;
- risque de fraude externe et interne ;
- les risques juridiques, etc.

Les risques opérationnels peuvent avoir un effet défavorable sur l'activité, les clients, les conditions financières et les résultats d'exploitation de la Société.

- **Risque juridique**

Pour réaliser son objet social, HSBC SFH (France) s'est entouré de conseils juridiques externes. Par ailleurs, le risque juridique a été largement analysé par les Agences de Notation qui ont attribué leurs meilleures notes au programme de HSBC SFH (France) (AAA).

De plus, en vertu des conventions citées ci-avant, HSBC SFH (France) bénéficie du concours du groupe HSBC France pour toutes ses activités.

Par ailleurs, il n'existe pas à la date d'émission de ce rapport, de faits exceptionnels ou de litiges ayant eu dans un passé récent - ou susceptibles d'avoir - une incidence significative. De même, à cette date, aucune procédure judiciaire, fiscale ou réglementaire susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière et le patrimoine de la Société n'est en cours.

- **Risque relatif à la Directive établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit**

La Directive n° 2014/59/UE du 15 mai 2014 dite BRRD (« *Bank Recovery and Resolution Directive* »), établit un cadre européen pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Elle a été transposée par l'ordonnance n°2015-1024 du 20 août 2015, qui est venue compléter le dispositif mis en œuvre par la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires. La mise en œuvre du régime français de résolution bancaire a été confiée à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) grâce à la création d'un collège de résolution.

Par ailleurs, le mécanisme de résolution unique, a été défini en 2014 par le règlement n° 806/2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique.

L'autorité de résolution dispose de quatre principaux outils de résolution qu'elle peut décider d'appliquer conjointement ou séparément en fonction de la situation (i) l'autorité peut procéder au transfert des actions et autres titres de propriété ainsi que des biens, droits et obligations de l'entité soumise à une procédure de résolution à un acquéreur privé, (ii) l'autorité peut créer une structure de gestion d'actifs à laquelle elle pourrait transférer les biens, droits et obligations de mauvaise qualité de l'entité soumise à une procédure de résolution et qui ont vocation à être vendus ou liquidés, (iii) l'autorité peut également transférer à cet établissement les actions et autres titres de propriété ainsi que

des biens, droits et obligations de l'entité soumise à une procédure de résolution et qui ont vocation à perdurer, et (iv) il permet de faire contribuer les actionnaires et créanciers à l'absorption des pertes et, le cas échéant, à la recapitalisation de l'entité en résolution. Il se divise en deux phases (a) une phase de réduction des engagements éligibles à une telle mesure afin d'absorber les pertes et de ramener la valeur nette de l'établissement à zéro, et (b) une phase de conversion des engagements éligibles afin de recapitaliser l'établissement ou de contribuer, notamment, à la capitalisation de l'établissement-relais.

- **Le risque de dépendance**

HSBC SFH (France) est une filiale de HSBC France qui détient 99,99 % du capital de l'Emetteur. HSBC France est un établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Son rôle consiste à assister HSBC SFH (France) dans ses activités en qualité d'établissement support, tel que défini par la réglementation applicable aux sociétés de financement de l'habitat, notamment au sens de l'article L. 513-15 du Code monétaire et financier.

HSBC SFH (France) et HSBC France ont conclu un contrat de crédit intitulé « *Borrower Facility Agreement* » (le « **Contrat de Crédit** ») définissant les termes et conditions en vertu desquels HSBC SFH (France), en sa qualité de prêteur (à ce titre, le « **Prêteur** »), s'engage à utiliser le produit de l'émission des Obligations Garanties afin de financer des avances (chacune une « **Avance Emprunteur** ») afin qu'elles soient à la disposition de HSBC France, en sa qualité d'emprunteur (à ce titre, l'« **Emprunteur** »).

Le Contrat de Crédit est garanti par le biais d'un contrat de garantie intitulé « *Borrower Collateral Security Agreement* » (le « **Contrat de Garantie** ») en vertu duquel HSBC France s'engage, en garantie de ses obligations financières, à consentir une garantie financière avec remise en pleine propriété, conformément aux articles L. 211-36 à L. 211-40-1 du Code monétaire et financier au bénéfice de HSBC SFH (France), de crédits à l'habitat respectant les critères d'admissibilité prévus à l'article L. 513-29 du Code monétaire et financier, et d'autres actifs au sens du cadre légal français applicable aux sociétés de financement de l'habitat. Le capital de HSBC France ainsi que ses droits de vote sont détenus à 99,99% par HSBC Bank plc, dont le siège social est situé à Londres. HSBC Bank plc est une filiale détenue indirectement à 100% par HSBC Holdings plc, la société holding du Groupe HSBC, l'une des organisations de services bancaires et financiers les plus importantes, dont les titres sont admis à la négociation à Londres, Hong Kong, New York, Paris et aux Bermudes.

COMPTES SOCIAUX

30 juin 2020

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS

RCS Paris 480 034 917

BILAN

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2020	31/12/2019	Variations
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	1	517	1 132	(615)
Effets publics et valeurs assimilées		0	0	0
Créances envers les établissements de crédit	1	4 388 699 640	4 370 375 061	18 324 579
<i>dont nominal prêts miroir</i>		4 250 000 000	4 250 000 000	0
<i>dont courus prêts miroir</i>		32 379 519	15 017 076	17 362 443
<i>dont commissions reçues</i>		(9 077 991)	(11 146 941)	2 068 950
<i>dont courus emprunts (taux négatifs)</i>		0	0	0
<i>dont trésorerie / dépôts</i>		115 398 112	116 504 926	(1 106 814)
Opérations avec la Clientèle - Actif	2	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0	0
Autres actifs	4	514 273	485 285	28 988
Comptes de régularisation - Actif	5	8 941 139	10 209 515	(1 268 376)
TOTAL DE L'ACTIF		4 398 155 569	4 381 070 993	17 084 576
Engagements de financement donnés	19	0	0	0
Engagements de garantie donnés	19	0	0	0
Engagements donnés sur titres	19	0	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	19	0	0	0

COMPTES SOCIAUX
30 juin 2020

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS

RCS Paris 480 034 917

BILAN

(en euros)

PASSIF	Notes	30/06/2020	31/12/2019	Variations
Dettes envers les établissements de crédit	6	0	0	0
Opérations avec la Clientèle - Passif		0	0	0
Dettes représentées par un titre	7	4 282 379 519	4 265 017 076	17 362 443
<i>dont nominal bonds</i>		4 250 000 000	4 250 000 000	0
<i>dont courus bonds</i>		32 379 519	15 017 076	17 362 443
Autres passifs	8	0	0	0
Comptes de régularisation - Passif	9	1 964 677	1 385 780	578 897
Provisions		0	0	0
Dettes subordonnées	10	0	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0	0
Capital	11	113 250 000	113 250 000	0
Prime d'émission	11	0	0	0
Prime de fusion	11	0	0	0
Réserves	11	389 565	345 877	43 688
Report à nouveau	11	198 071	198 482	(411)
Résultat de l'exercice	11	-26 263	873 778	(900 041)
TOTAL DU PASSIF		4 398 155 569	4 381 070 993	17 084 576
Engagements reçus de financement	19	0	0	0
Engagements reçus de garantie	19	5 199 781 954	5 699 847 123	(500 065 169)
Engagements reçus sur titres	19	0	0	0

COMPTES SOCIAUX

30 juin 2020

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS

RCS Paris 480 034 917

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	Notes	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	Variations
Intérêts et produits assimilés	12	28 181 392	57 700 831	29 178 650	-997 258
Intérêts et charges assimilées	12	-27 945 988	-57 148 656	-28 912 522	966 534
Commissions (produits)	13	1 100 047	2 385 439	1 244 345	-144 298
Commissions (charges)	13	0	0	0	0
Gains ou pertes sur opérations de négociation	14	0	-250	-250	250
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	15	0	-1 157	1	-1
PRODUIT NET BANCAIRE		1 335 451	2 936 207	1 510 223	-174 772
Charges générales d'exploitation	16	-1 167 991	-1 518 534	-942 807	-225 184
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		167 460	1 417 673	567 416	-399 956
RESULTAT D'EXPLOITATION		167 460	1 417 673	567 416	-399 956
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		167 460	1 417 673	567 416	-399 956
Résultat exceptionnel	17	0	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPOT		167 460	1 417 673	567 416	-399 956
Impôt sur les bénéfices	18	-193 723	-543 895	-270 237	76 514
RESULTAT NET		-26 263	873 778	297 179	-323 442

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS
RCS Paris 480 034 917

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/06/2020	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net de l'exercice	-26	874	925
Impôt sur les sociétés			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
Dépréciation des éléments de goodwill et autres éléments d'actifs			
Dotations nettes aux provisions			
Part de résultat liée aux participations			
Gains / Pertes nets sur cession d'immobilisations			
Variation dues aux impacts de change	0	0	3
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	-29		-109
Total des éléments sans décaissement de trésorerie	-55	874	818
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle (y compris intérêts courus)	-19 430	175 787	-837 445
Flux de trésorerie sur prêts à la clientèle			
Flux de trésorerie sur titres de placement et d'investissement			
Flux de trésorerie sur autres actifs		-150	
Dividendes reçues de participations			
Impôts et taxes		-118	
Total des éléments de trésorerie opérationnels	-19 430	175 520	-837 445
TRESORERIE NETTE LIEE A L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	-19 486	-176 394	-836 627
Flux de trésorerie provenant d'actifs financiers ou d'immobilisation corporelles			
Flux de trésorerie net provenant d'autres activités d'investissement			
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	0	0	0
Flux de trésorerie liés à l'émission d'actions			
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle (y compris intérêts courus)	19 210	-177 018	838 006
Mouvements sans décaissement de trésorerie liés à l'activité de financement			-6 021
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-831	-906	
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	18 379	-177 924	831 985
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-1 106	-1 530	-4 642
Variation dues aux impacts de change	0	0	-3
Trésorerie à l'ouverture	116 505	118 035	122 680
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	116 505	118 035	122 680
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit			
Trésorerie à la clôture *	115 399	116 505	118 035
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	115 399	116 505	118 035
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit			
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-1 106	-1 530	-4 642

* cf Note 1 "créances envers les établissements de crédit"

« Des modifications relatives à la présentation de certains éléments du tableau des flux de trésorerie ont été effectuées au 31 décembre 2019. Ces ajustements n'ont pas été effectués pour les valeurs au 31 décembre 2018 affichés dans le présent tableau. Dans le cas où ces modifications avaient été prises en compte, elles auraient eu un impact de +60 k€ sur la trésorerie nette liée aux activités de financement, -169 k€ sur la trésorerie nette liée à l'activité d'exploitation et 109 k€ sur les éléments sans décaissement de trésorerie. »

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2020

(en euros)

POSTES	31/12/2019			30/06/2020
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	345 877	43 688		389 565
Report à nouveau	198 482	830 089	830 500	198 071
Résultat de l'exercice	873 778	-26 263	873 778	-26 263
Montant des capitaux propres	114 668 137	847 514	1 704 278	113 811 373

Variation des capitaux propres au 31 décembre 2019

(en euros)

POSTES	31/12/2018			31/12/2019
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	299 649	46 228		345 877
Report à nouveau	226 167	878 315	906 000	198 482
Résultat de l'exercice	924 543	873 778	924 543	873 778
Montant des capitaux propres	114 700 359	1 798 321	1 830 543	114 668 137

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 FAITS SIGNIFICATIFS

Le 27 février 2020, la société a décidé d'une distribution de dividende pour un montant de 0.8 million d'euros qui a été versé le 20 avril 2020.

Depuis le mois de janvier 2020, l'épidémie de COVID-19 s'est largement répandue et a été classifiée en pandémie par l'OMS en mars 2020.

HSBC SFH (France) n'est pas particulièrement exposée. Il est toutefois difficile d'évaluer toutes les conséquences possibles, étant donné que la visibilité sur la fin de l'épidémie reste faible.

A ce stade, les comptes sociaux d'HSBC SFH (France) ne sont pas impactés.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Le 1^{er} janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 28 avril 2014, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).

I - Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« **Prêts à l'Habitat** »).

Pour le financement des opérations mentionnées au I. ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 du Code monétaire et financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (*Nammensschuldverschreibung*) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège. »

2.2 – Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2020.

2.3 - Modes et méthodes d'évaluation

2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Les placements de trésorerie permettant de rémunérer les disponibilités ont été réalisés à travers l'ouverture de dépôt à terme auprès de HSBC France.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.
Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a conclu un prêt d'1,25 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 10,5 ans, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.
Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 28 octobre 2013, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%.
Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 11 mars 2015, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,375%.
Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 17 avril 2018, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,500%.
Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme. Le mode de placement par dépôt à terme a été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération.

2.3.4 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcotes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 16 avril 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1,25 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 10 ans et 6 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 28 octobre 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 11 mars 2015, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 17 avril 2018, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,500%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 30 juin 2020 :	Euros...4 687 312.30,
Surcote restant à amortir au 30 juin 2020 :	Euros.....0,00,
Frais d'émission restant à amortir au 30 juin 2020 :	Euros...4 253 826.71,

Soit un total global, au 30 juin 2020, de : Euros...8 941 139.

2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNÉ

La Société n'a plus d'emprunt subordonné vis-à-vis de HSBC France depuis le 23 août 2013.

2.3.6 CAPITAL SOCIAL

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 113 250 000 euros, décomposé en 7 550 000 actions de 15 euros de nominal.

2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée *prorata temporis*.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. Au 30 juin 2020, un montant de 2 068 949.31 euros a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

2.3.8 HORS BILAN

- Engagements

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

HSBC FRANCE
103, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossés sur les émissions d'obligations sécurisées.

Pour rappel, la société HSBC SFH (France) a totalement cédé sa position de change sur le marché le 21 juin 2019.

6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Conformément aux recommandations de l'ANC 2014-07, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

En milliers d'euros	30/06/2020	31/12/2019
A vue	115 398 629	116 506 058
A terme	4 240 922 009	4 238 853 059
< 3 mois	999 596 402	998 984 278
> 3 mois < 1 an	3 241 325 607	2 243 423 650
> 1 an < 5 ans		996 445 131
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	32 379 519	15 017 076
TOTAL GENERAL	4 388 700 157	4 370 376 193
<i>Dont titres recus en pension livrée</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

Les intérêts à recevoir au 31 décembre sont inférieurs aux intérêts à recevoir au 30 juin ; Les taux de rémunération des prêts échéancés en fin d'exercice sont plus conséquents que ceux de début d'exercice.

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF

(Encours de fin de période)

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2020	31/12/2019
Créances sur la clientèle Créances commerciales Comptes ordinaires débiteurs Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)	0	0
Opérations de crédit-bail		
TOTAL	0	0

Crédits aux particuliers Crédits à la clientèle financière Crédits à la clientèle non financière Titres reçus en pension livrée Créances rattachées		
TOTAL	0	0

<i>Dont créances douteuses brutes</i>	0	0
<i>Dont dépréciations des créances douteuses</i>		
<i>Dont créances douteuses nettes</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2020	31/12/2019
A vue		
A terme		
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	0	0
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
TOTAL	0	0

**NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE**

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Titres de transaction		
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		
- Créances rattachées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
. Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Titres de placement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
. Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Créances rattachées	0	0
<i>Dont titres subordonnés</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
. Titres de transaction	0	0
- Actions cotées		
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
. Titres de placement	0	0
- Actions cotées	0	0
- Actions et autres titres non cotés		
. Titres de l'activité de portefeuille	0	0
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
. Créances rattachées		
Actions propres	0	0
- Titres de placement		
TOTAL	0	0

VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0

VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en euros)

Nature des opérations	30/06/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>dont dépréciation</i>	0	0
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
TOTAL TITRES DE PLACEMENT & TAP (hors créances rattachées)	0	0

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019
. Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0	0
. Débiteurs divers et autres comptes d'actif	514 273	485 285
TOTAL	514 273	485 285

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019
Autres comptes de régularisation	8 941 139	10 209 515
<i>Dont Primes d'émission :</i>	4 687 312	5 309 655
<i>Dont Frais d'émission :</i>	4 253 827	4 899 860
TOTAL	8 941 139	10 209 515

NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019
Emprunts envers les établissements de crédit (*)	0	0
Intérêts courus à payer sur dépôts (taux négatifs)	0	0
TOTAL	0	0

(*) emprunts pour couvrir la liquidité à 180 jours

NOTE 7 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	4 250 000 000	4 250 000 000
< 3 mois	1 000 000 000	1 000 000 000
> 3 mois < 1 an	3 250 000 000	2 250 000 000
> 1 an < 5 ans		1 000 000 000
> 5 ans		
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	32 379 519	15 017 076
TOTAL GENERAL	4 282 379 519	4 265 017 076

<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>		
--	--	--

Les intérêts à payer au 31 décembre sont inférieurs aux intérêts à payer au 30 juin ; Les taux de rémunération sont plus élevés pour les émissions tombant en fin d'exercice, par rapport à celles dont l'échéance annuelle est en début d'exercice.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS

Avant affectation des résultats

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0	0
Dettes représentatives de titres empruntés	0	0
Créditeurs divers et autres	0	0
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
TOTAL	0	0

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes d'encaissement	0	0
Autres comptes de régularisation	1 964 677	1 385 780
<i>Dont Commissions de financement :</i>	<i>1 463 369</i>	<i>873 415</i>
<i>Dont Charges à payer :</i>	<i>501 308</i>	<i>512 365</i>
TOTAL	1 964 677	1 385 780

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue	0	0
A terme	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

NOTE 11 - EVOLUTION DU CAPITAL EN ACTIONS

POSTES	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	7 550 000			7 550 000	15
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	

Note 12 - MARGE D'INTERET

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés			
. Etablissements de crédit et assimilés	28 181 392	57 700 831	29 178 650
. Clientèle	0	0	0
. Obligations et Autres Titres à Revenu Fixe	0	0	
. Autres	0	0	
Total	28 181 392	57 700 831	29 178 650
Intérêts et charges assimilées			
. Etablissements de crédit et assimilés	(259 224)	(533 554)	(242 028)
. Clientèle			
. Dettes subordonnées			
. Obligations et Autres Titres à Revenu Fixe	(27 686 764)	(56 615 102)	(28 670 493)
. Autres			
Total	(27 945 988)	(57 148 656)	(28 912 522)

NOTE 13 - VENTILATION DES COMMISSIONS

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT			
Produits	1 100 047	2 385 439	1 244 345
. Sur opérations avec les établissements de crédit	1 100 047	2 385 439	1 244 345
. Sur opérations avec la clientèle			
. Sur opérations de change			
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Sur engagements sur titres			
. Autres commissions			
Charges	0	0	0
. Sur opérations avec les établissements de crédit	0	0	0
. Relatives aux opérations sur titres			
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Autres commissions			
TOTAL DES COMMISSIONS	1 100 047	2 385 439	1 244 345

Les commissions de financement sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

Note 14 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Résultats sur titres de transaction			
Résultats sur opérations de change	0	(250)	-250
Résultats sur instruments financiers à terme			
TOTAL	0	(250)	-250

NOTE 15 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Produits d'exploitation	0	0	1
Charges d'exploitation	0	(1 157)	0
TOTAL	0	(1 157)	1

NOTE 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Frais de personnel			
Autres frais administratifs	(1 167 991)	(1 518 534)	-942 807
<i>Dont honoraires de commissariat aux comptes :</i>	(78 039)	(96 077)	-48 579
TOTAL	(1 167 991)	(1 518 534)	-942 807

NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Produits exceptionnels sur titres	0	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	0	0	0
Pénalités fiscales	0	0	0
TOTAL	0	0	0

NOTE 18 - IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Reprises de provisions pour impôt	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	(193 723)	(543 895)	(270 237)
TOTAL	(193 723)	(543 895)	-270 237

La charge d'impôt sur le bénéfice est supérieure au Résultat Courant Après Impôt, principalement du fait de la réintégration fiscale de la charge de contribution au Fonds de Résolution Unique, non déductible fiscalement.

NOTE 19 - HORS BILAN

	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements donnés		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	0	0
. En faveur de la clientèle		
Total	0	0
Engagements reçus		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit	0	0

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
Engagements donnés		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	0	0
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle		
Total	0	0
Engagements reçus		
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	5 199 781 954	5 699 847 123
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle		
Total	5 199 781 954	5 699 847 123

ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Engagements donnés : titres à livrer		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0
Engagements reçus : titres à recevoir		
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires
HSBC SFH (FRANCE)
15, Rue Vernet
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société HSBC SFH (FRANCE), relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 22 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ces incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 22 juillet 2020 commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BDO Paris Audit & Advisory

Isabelle Gallois Mollat

Arnaud Naudan

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2020

J'atteste, conformément aux dispositions de l'article 222.4 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels au 30 juin 2020 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Paris, le 4 août 2020
Arnaud de Champfleur, Directeur Général

